

Avis de constitution

SOCIETE « PROCLIM BAT SARL » en abrégé « PROCLIM BAT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème TRANCHE RUE ARAFAT, Lot 2688, Ilot 277

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROCLIM BAT SARL » en abrégé «
PROCLIM BAT »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE:

- FROID;
- BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS;
- LOCATION, VENTE DE VEHICULES ET D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS;
- TOUTES AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème TRANCHE RUE ARAFAT, Lot 2688, Ilot 277

Dirigeant(s) M KONATE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03130 du 19/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18002/GTCA/RC/2025 du 19/03/2025

